

**PROCÈS-VERBAL de l'assemblée régulière
du Conseil de section du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue
tenue le 10 mars 2021 à distance (TEAMS)**

Étaient présents :

La bâtonnière	Me Sandra Ethier
La première conseillère	Me Nathalie Samson
La secrétaire	Me Véronic Picard
Les conseillers	Me Cathy Coulombe Me Joannie Jacob
Le conseiller jeune Barreau	Me Marc-Olivier Langlois
Invité :	Me Antoine Aylwin

Étaient absents:

La trésorière	Me Claude Cossette
Le conseiller	Me Pascal Jolicoeur

1. Ouverture de l'assemblée

Me Sandra Ethier déclare l'assemblée ouverte à 17:35, le quorum étant constaté.

2. Présentation de Me Antoine Aylwin

Me Aylwin se présente et nous explique son parcours professionnel. Pour lui, nous devons nous actualiser comme organisation. Il nous réfère à son site internet et nous indique avoir l'appui de Me Marc Lemay.

Les membres sont invités à lui poser des questions. Quelques questions lui sont posées en lien avec la cour itinérante. Comment voit-il les difficultés que nous rencontrons avec les bandes passantes. Il précise que nous devrions offrir des centres de service en région soit des endroits où nous pourrions nous rendre pour rencontrer nos clients.

Il lui est demandé ce qu'il peut apporter aux régions. Il indique qu'il connaît les régions et qu'il veut que le Conseil du Barreau du Québec se déplace dans les régions afin de rencontrer les sections.

Il a fait partie du comité qui a implanté la gouvernance en 2015. Il souhaite se référer aux conseils des sections pour le plan stratégique.

Il affirme avoir une bonne connaissance des enjeux que nous rencontrons au nord puisqu'il était présent au sein du Barreau du Québec lors des discussions sur ce sujet. Il souligne que c'est aberrant comment la justice se fait dans le Nord actuellement. Que ça fait plusieurs années qu'il s'intéresse à la justice dans le Nord mais que les solutions ne sont pas simples.

Me Aylwin est remercié pour sa participation.

Me Sandra Éthier nous informe que la seconde candidate soit Me Catherine Claveau sera invitée à notre rencontre du 21 avril 2021. Elle demande à Me Picard de faire parvenir aux membres les liens des 2 candidats.

3. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 20210310-01 **Re : adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de Me Marc-Olivier Langlois, appuyé par Me Joannie Jacob, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit accepté :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation de Me Antoine Aylwin
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 27 janvier 2021
5. Suivi au procès-verbal
6. Finances – Me Cossette Chèque de 500\$
7. Comités permanents du Barreau de l'A-T : suivi
7.1. Comité Formation – Me Jacob
7.2. Exercice illégal – Me Coulombe ➤ Campagne
7.3. Communications-Journal – Me Jolicoeur
7.4. Informatique – Page Facebook- Me Langlois
7.5. Justice dans le Nord – Me Neptune et Me Samson ➤ Présentation et adoption du plan d'action
7.6. Comité du jeune Barreau – Me Langlois

7.7. Comité de liaison – Me Ethier et Me Samson
7.7.1. Cour du Québec
7.7.1.1. Nord
7.7.1.2. Sud
7.7.2. Cour supérieure
7.8. Mérite et prix reconnaissance – Me Ethier
8. Comités ponctuels du Barreau de l’A-T : suivi
8.1. Comité mise aux normes du palais de justice de Rouyn-Noranda - Me Ethier
9. Comités hors Barreau : suivi
9.1. Pratique privée – Me Jolicoeur
9.2. Comité sur le système de justice au Nunavik
9.3. Congrès AT 2021
10. Association des avocats de province – Me Coulombe
11. APAAQ – Me Jolicoeur
12. Règlements généraux
➤ Adoption du règlement refondu
13. Activités de la bâtonnière (tableau) – Me Ethier
14. Correspondances (tableau) - Me Ethier
15. Varia
15.1. Rapport annuel des comités
15.2. Me Catherine Claveau
15.3. Rencontre-conseil pour l’adoption des règlements et des finances
16. Prochaine réunion : 21 avril 2021 à 17 :30
17. Levée de l’assemblée

Adoptée à l’unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 27 janvier 2021

Résolution 20210310-02

Re : adoption du procès-verbal du 27 janvier 2021

Sur proposition de Me Joannie Jacob, appuyé par Me Marc-Olivier Langlois, il est résolu d’adopter le procès-verbal de l’assemblée du 27 janvier 2021.

Adoptée à l’unanimité.

5. Suivi au procès-verbal

Réunion du 27 janvier 2020

14.1. Présence de Me Grygiel aux assermentations

Me Éthier s'est entretenu avec Me Grygiel relativement aux assermentations. Point terminé.

6. Finances

En l'absence de Me Cossette, il nous est impossible d'approuver les dépenses depuis décembre. Me Picard enverra un courriel à Me Cossette, en plaçant Me Ethier en copie, pour lui dire que nous devons lui parler.

Il est convenu de faire une réunion spéciale au début avril afin d'approuver les dépenses.

7. Comités permanents du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue : suivi

7.1. Comité Formation

Rien à signaler.

7.2. Exercice illégal

Les affiches seront faites au niveau provincial. Me Giroux-Lacasse s'informerait si nous devons faire les démarches nous-mêmes pour apposer les affiches dans les palais de justice. Me Coulombe fera un suivi auprès de Me Giroux-Lacasse.

7.3. Communications-Journal

La distribution des exemplaires des membres qui n'ont pas de casier n'est pas terminée.

7.4. Informatique – page Facebook

Me Langlois a reçu la soumission de l'entreprise LeBleu. Voici donc la comparaison des deux soumissionnaires :

1) gestion du projet :

- CC consultant : 1 425 \$

- Le Bleu : 1 166 \$

2) graphisme :

- CC consultant : 1 350 \$
- Le Bleu : 1 760 \$

3) programmation :

- CC consultant : 4 650 \$
- Le Bleu : 4 660 \$

4) formation :

- CC consultant : 810\$
- Le Bleu : 440\$

Les deux compagnies offrent un guide d'utilisation. Toutefois, le guide provenant du Le Bleu est général alors que celui de CC consultant est détaillé.

Le coût total pour chacune des entreprises est le suivant :

- CC consultant : 8 235 \$ plus taxes
- Le Bleu : 7 986 \$ plus taxes

Le taux horaire de Le Bleu est toujours le même alors que CC consultant offre la possibilité d'acheter une banque d'heure. Voici quelques autres précisions :

➤ Arborescence :

- CC consultant : il utilise 6 sections et 27 sous-sections
- Le Bleu : il utilise 6 sections et 22 sous-sections

➤ Importance du logo :

- Les deux compagnies ne veulent pas débiter le site internet avant d'avoir notre logo final. Le délai requis pour la création du site est de 1 à 2 mois.

- Si nous changeons le nom de notre section et que nous voulons modifier le site internet, il pourrait y avoir des frais de 4 000\$-5 000\$.

- Le prix offert n'inclut pas les mises à jour du site. Celles-ci devront être faites par nous directement.

Me Langlois fera parvenir la soumission de Le Bleu à Me Picard.

Nous croyons que nous devrions opter pour CC consultant pour les raisons suivantes :

- Possibilité d'acheter une banque d'heure;
- Nombre de sous-sections plus élevé;
- Nous connaissons l'entreprise et avons toujours eu un bon service;
- L'obtention d'un guide d'utilisateur détaillé.

Étant donné qu'il s'agit d'une dépense importante, il est décidé de faire la proposition à l'AGA et d'obtenir la position des membres.

7.5. Justice dans le Nord

Le plan d'action au Nunavik a été présenté au comité Nord. Les membres du comité ont formulé plusieurs commentaires. À la suite de ceux-ci, des modifications ont été apportées.

Le comité s'est réuni le 17 février 2021. Un résumé de la rencontre du comité liaison a été fait aux membres. La procédure pour être membres de deux (2) sections a été expliquée. Ils ont également consacré une partie de la rencontre au Plan d'action.

Résolution 20210310-03

Re : adoption du plan d'action au Nunavik

Sur proposition de Me Marc-Olivier Langlois, appuyé par Me Jaonnie Jacob, il est résolu d'adopter le plan d'action au Nunavik du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue.

Adoptée à l'unanimité.

Me Ethier fera parvenir le plan d'action à la juge Rondeau, au bâtonnier ainsi qu'à la juge coordonnatrice.

Me Neptune a une rencontre avec Kativik regional government « KRG » et Jean-Pierre Larose ce vendredi. Le plan d'action leur sera présenté.

Le plan sera également présenté aux membres lors de l'AGA.

7.6. Comité du jeune Barreau

Me Langlois indique qu'il ne se représentera pas à titre de représentant du Jeune Barreau pour la prochaine année. Il se présentera plutôt comme conseiller. Me Corine Brousseau entend se présenter au poste de représentante Jeune Barreau. Il y a deux semaines, il a présenté un plan de relance au Jeune Barreau. Tous les postes seront en élection.

7.7. Comité de liaison

7.7.1. Cour du Québec

Me Samson va préparer l'ordre du jour pour la rencontre prévue le 26 mars prochain. Me Picard le fera par la suite parvenir aux participants.

7.7.1.1 Civil

Il est convenu de reporter la rencontre de ce comité à l'automne puisqu'il y a d'autres priorités pour l'instant. L'un des sujets qui devra être abordé est la situation des juges de l'extérieur. Lorsqu'un juge de l'extérieur siège ici, il arrive que celui-ci demande à ce que les pièces lui soient envoyées papier. Cela entraîne des frais pour le client.

7.7.2. Cour supérieure

Aucune rencontre tenue.

7.8. Mérite et prix reconnaissance

Le comité réforme a terminé ses travaux. Un projet a été acheminé à Me Ethier et Me Picard. Il est convenu d'inclure la proposition dans les règlements généraux.

Il est proposé de ne pas remettre de prix Reconnaissance cette année étant donné que des prix ont été remis il y a 6 mois et qu'on travaille actuellement sur la modification de la procédure.

8. Comités ponctuels du Barreau de l'A-T : aucun suivi

8.1. Comité mise aux normes du palais de justice de Rouyn-Noranda

Sujet remis à l'automne.

9. Comités hors Barreau

9.1. Pratique privée

Suivi du 27 janvier 2021

Me Ethier n'a pas pu faire de suivi puisqu'elle n'a pas obtenu le nom du président du comité. Me Jolicoeur obtiendra l'information et Me Ethier évaluera par la suite à qui elle s'adressera.

Rencontre 10 mars 2021

Me Bédard nous a manifesté son intention de trouver un remplaçant pour ce comité.

9.2. Comité sur le système de justice au Nunavik

Rencontre du 11 novembre 2020

Me Neptune a fait parvenir à Me Picard le mandat de ce comité.

Rencontre du 10 mars 2021

Me Ethier demande à ce qu'il soit ajouté au titre de ce comité qu'il s'agit d'un comité du Barreau du Québec.

Aucune rencontre n'est prévue pour le moment.

9.3. Congrès AT 2021

La formation a été choisie. Elle est gratuite et pertinente. Toutefois, elle ne sera pas reconnue par le Barreau du Québec à titre de formation en matière de déontologie. Me Ethier aimerait amener ce sujet au Barreau du Québec. Pourquoi ce ne sont pas toutes les formations en matière de déontologie qui sont admissibles pour les 3 h obligatoire.

Un courriel sera envoyé aux membres pour les aviser qu'une formation gratuite sera offerte le matin et que l'AGA aura lieu en après-midi le 22 avril prochain.

10. Association des avocats et avocates de province

Me Coulombe nous a fait suivre un courriel de Me Bourgeois sur l'état d'avancer des travaux de l'AAP.

Lors de l'AGA, l'AAP a fait une présentation de sa mission. L'association est là pour défendre les régions au Barreau du Québec. L'APAAQ de son côté défend les intérêts sociaux économiques des avocats. Me Ethier est d'avis que tant l'AAP que l'APAAQ a sa raison d'être.

Me Ethier a demandé qu'une réunion soit tenue entre tous les bâtonniers, les représentants de l'AAP et de l'APAAQ afin d'y voir plus clair. Elle n'a pas eu de retour à sa demande à ce jour.

11. APAAQ

L'association compte actuellement environ 1500 membres.

L'APAAQ aimerait connaître la position du conseil de section relativement aux revendications de l'AAP concernant la représentation des avocats de la région.

12. Règlements généraux

Me Ethier s'occupera d'intégrer la portion travaillée par Me Jacob sur le Mérite et les prix Reconnaissance alors que Me Picard fera une relecture des règlements généraux en prévision de notre rencontre portant sur ce sujet.

13. Activités de la bâtonnière

Me Ethier fera parvenir le tableau des activités à Me Picard.

14. Correspondances

Me Ethier fera parvenir le tableau des correspondances à Me Picard.

15. Varia

15.1. Rapport annuel des comités

Me Picard indique qu'elle aimerait recevoir les rapports des comités d'ici le 1^{er} avril 2021.

15.2. Me Catherine Claveau

Me Claveau sera invitée à la rencontre du conseil du 21 avril 2021. Le lien pour la rencontre devra lui être envoyé.

15.3. Rencontre-conseil pour l'adoption des règlements et des finances

Il est convenu de se rencontrer le 7 avril prochain à 17h30 afin d'adopter les règlements généraux et les finances avant l'AGA. Me Picard devra aviser Me Cossette de la date de la rencontre.

16. Prochaine réunion :

La prochaine réunion régulière du conseil de section se tiendra le 7 avril 2021 à 17h30 par l'application TEAMS.

17. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Me Joannie Jacob, appuyée par Me Cathy Coulombe, l'assemblée est levée. Il est 20 :02.

Me Sandra Ethier
Bâtonnière

Me Véronic Picard
Secrétaire

Tel que lu et adopté à l'assemblée du 21 avril 2021.